

RCS : TROYES Code greffe : 1001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

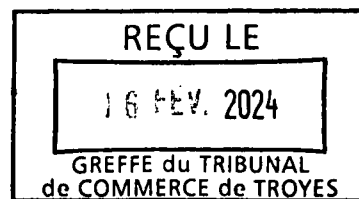
**Le greffier du tribunal de commerce de TROYES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00210 Numéro SIREN : 839 012 135 Nom ou dénomination : 3 METAL

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2024 sous le numéro de dépôt 1579

1579



3 METAL

145 Avenue d'Echenilly

10120 ANDRE LES VERGERS

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

Certifié conforme

3 METAL
145 avenue d'Echenilly
10120 SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
Siret : 839 012 135 00019 - APE : 4391A

3 METAL

page 2

BILAN ACTIF

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/04/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/04/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 813,84	996,24	6 817,60	7,07	357,65	0,80
Autres immobilisations corporelles	20 416,67	7 491,66	12 925,01	13,41	17 008,34	37,95
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	28 230,51	8 487,90	19 742,61	20,48	17 365,99	38,75
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	5 350,00		5 350,00	5,55		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	5,15		5,15	0,01	5,15	0,01
. Personnel	600,00		600,00	0,62		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 779,83		3 779,83	3,92	988,62	2,20
. Autres					8 666,56	19,34
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	64 839,04		64 839,04	67,26	15 411,44	34,39
Charges constatées d'avance	2 086,11		2 086,11	2,16	2 378,46	5,31
TOTAL (II)	76 660,13		76 660,13	79,52	27 450,23	61,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	104 890,64	8 487,90	96 402,74	100,00	44 816,22	100,00

3 METAL

BILAN PASSIF

page 3

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/04/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/04/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	1,04	1 000,00	2,23
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100,00	0,10	100,00	0,22
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	5 006,23	5,19	13 200,59	29,45
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	27 786,22	28,82	-8 194,36	-18,27
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	33 892,45	35,16	6 106,23	13,62
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	25 346,63	26,29	24 354,97	54,34
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 878,44	19,58	6 094,42	13,60
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 016,67	1,05	658,45	1,47
. Organismes sociaux	1 813,46	1,88	2 982,37	6,65
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 513,00	3,64		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 396,28	9,75	1 771,00	3,95
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	226,00	0,23	219,00	0,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 319,81	2,41	2 629,78	5,87
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	62 510,29	64,84	38 709,99	86,37
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	96 402,74	100,00	44 816,22	100,00

3 METAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 30/04/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/04/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	122 195,00		122 195,00	100,00	53 515,00	100,00	68 680		128,34	
Chiffres d'Affaires Nets	122 195,00		122 195,00	100,00	53 515,00	100,00	68 680		128,34	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			5 500,06	4,50	8 666,56	16,19	-3 166		-36,52	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					768,39	1,44	-768		-100,00	
Autres produits			1,02	0,00	0,18	0,00	1		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			127 696,08	104,50	62 950,13	117,63	64 746		102,85	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 442,34	16,73	19 903,03	37,19	539		2,71	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			36 669,60	30,01	28 578,24	53,40	8 091		28,31	
Impôts, taxes et versements assimilés			795,70	0,65	1 429,93	2,67	-634		-44,36	
Salaires et traitements			20 772,75	17,00	17 152,59	32,05	3 620		21,11	
Charges sociales			7 615,60	6,23	6 178,95	11,54	1 437		23,26	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 615,05	3,78	2 489,43	4,65	2 126		85,42	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			305,82	0,25	277,32	0,52	28		10,11	
Total des charges d'exploitation (II)			91 216,86	74,65	76 009,49	142,03	15 207		20,01	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			36 479,22	29,85	-13 059,36	-24,39	49 538		379,34	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)										
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)										
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			36 479,22	29,85	-13 059,36	-24,39	49 538		379,34	

3 METAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/04/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/04/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-5 000,00	-4,08	5 000,00	9,34	-10 000	-199,99
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	-5 000,00	-4,08	5 000,00	9,34	-10 000	-199,99
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	180,00	0,15	135,00	0,25	45	33,33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	180,00	0,15	135,00	0,25	45	33,33
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 180,00	-4,23	4 865,00	9,09	-10 045	-206,46
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 513,00	2,87			3 513	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	122 696,08	100,41	67 950,13	126,97	54 746	80,57
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 909,86	77,67	76 144,49	142,29	18 765	24,64
RÉSULTAT NET	27 786,22 <i>Bénéfice</i>	22,74	-8 194,36 <i>Perte</i>	-15,30	35 980	439,10
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

3 METAL

page 6

BILAN ACTIF

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/04/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/04/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 813,84	996,24	6 817,60	7,07	357,65	0,80
215500 OUTILLAGE INDUSTRIEL	7 813,84		7 813,84	8,10	822,17	1,83
281500 INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL		996,24	-996,24	-1,02	-464,52	-1,03
Autres immobilisations corporelles	20 416,67	7 491,66	12 925,01	13,41	17 008,34	37,95
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	20 416,67		20 416,67	21,18	20 416,67	45,56
281820 AMORT MAT DE TRANSPORT		7 491,66	-7 491,66	-7,76	-3 408,33	-7,59
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	28 230,51	8 487,90	19 742,61	20,48	17 365,99	38,75
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	5 350,00		5 350,00	5,55		
411000 CLIENTS	5 350,00		5 350,00	5,55		
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	5,15		5,15	0,01	5,15	0,01
401000 FOURNISSEURS	5,15		5,15	0,01	5,15	0,01
Personnel	600,00		600,00	0,62		
425000 PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTES	600,00		600,00	0,62		
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 779,83		3 779,83	3,92	988,62	2,20
445660 TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	1 697,36		1 697,36	1,76	483,02	1,08
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	1 763,00		1 763,00	1,83		
445800 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES A R					360,00	0,80
445860 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR	319,47		319,47	0,33	145,60	0,32
Autres					8 666,56	19,34
441000 ETAT - SUBVENTIONS A RECEVOIR					8 666,56	19,34
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						

3 METAL

page 7

BILAN ACTIF

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/04/2023 (12 mois)				Exercice précédent 30/04/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	64 839,04		64 839,04	67,26	15 411,44	34,39
512150 CIC EST	64 839,04		64 839,04	67,26	15 411,44	34,39
Charges constatées d'avance	2 086,11		2 086,11	2,16	2 378,46	5,31
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 086,11		2 086,11	2,16	2 378,46	5,31
TOTAL (II)	76 660,13		76 660,13	79,52	27 450,23	61,25
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	104 890,64	8 487,90	96 402,74	100,00	44 816,22	100,00

3 METAL

page 8

BILAN PASSIF

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/04/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/04/2022 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000,00) 101300 CAPITAL SOUSCRIT - APPELE, VERSE	1 000,00 1 000,00	1 000,00 1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale 106100 RESERVE LEGALE	100,00 100,00	100,00 100,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves 106800 AUTRES RESERVES	5 006,23 5 006,23	13 200,59 13 200,59
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	27 786,22	-8 194,36
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	33 892,45	6 106,23
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés 455100 C/C EL RHARBI	25 346,63 25 346,63	24 354,97 24 354,97
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 408100 FOURNISSEURS, FACT.NON PARV.	18 878,44 16 901,96 1 976,48	6 094,42 5 220,82 873,60
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel 421002 TRIQUENEAUX FERNANDES TELIO	1 016,67 1 016,67	658,45 658,45
. Organismes sociaux 431000 SECURITE SOCIALE 437020 ASSURANCE CREDIT MUTUEL 437080 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX 437200 MUTUELLE 437300 CAISSES DE RETRAITES	1 813,46 510,00 663,23 411,26 135,02 93,95	2 982,37 259,00 288,84 2 241,25 120,54 72,74
. Etat, impôts sur les bénéfices 444000 ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 513,00 3 513,00	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 396,28	1 771,00

3 METAL

page 9

BILAN PASSIF

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/04/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/04/2022 (12 mois)	
445720 TVA COLLECTEE 20%	5 791,00	6,01	1 771,00	3,95
445800 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES A R	3 605,28	3,74		
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	226,00	0,23	219,00	0,49
448600 CHARGES A PAYER	226,00	0,23	219,00	0,49
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 319,81	2,41	2 629,78	5,87
467300 CIC ASS FIAT DUCATO	616,81	0,64	1 063,78	2,37
467400 MMA	1 703,00	1,77	1 566,00	3,49
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	62 510,29	64,84	38 709,99	86,37
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	96 402,74	100,00	44 816,22	100,00

3 METAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 10

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 30/04/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/04/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	122 195,00		122 195,00	100,00	53 515,00	100,00	68 680	128,34
704200 TRAVAUX 20%	98 195,00		98 195,00	80,36	53 515,00	100,00	44 680	83,49
704300 PRESTATIONS AUTOLIQUEEES	24 000,00		24 000,00	19,64			24 000	N/S
Chiffres d'Affaires Nets	122 195,00		122 195,00	100,00	53 515,00	100,00	68 680	128,34
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			5 500,06	4,50	8 666,56	16,19	-3 166	-36,52
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			5 500,06	4,50	8 666,56	16,19	-3 166	-36,52
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					768,39	1,44	-768	-100,00
791000 TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATIO					768,39	1,44	-768	-100,00
Autres produits			1,02	0,00	0,18	0,00	1	N/S
758000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			1,02	0,00	0,18	0,00	1	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			127 696,08	104,50	62 950,13	117,63	64 746	102,85
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 442,34	16,73	19 903,03	37,19	539	2,71
601000 ACHATS STOCKES - MATIERES PREMIERES			5 349,31	4,38	2 965,79	5,54	2 384	80,40
602100 MATIERES CONSOMMABLES					2 266,21	4,23	-2 266	-100,00
602200 FOURNITURES CONSOMMABLES			15 093,03	12,35	14 671,03	27,41	422	2,88
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			36 669,60	30,01	28 578,24	53,40	8 091	28,31
604000 ACHATS D ETUDES ET PRESTATIONS DE S			6 171,25	5,05	2 220,77	4,15	3 951	177,97
605000 ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET			368,84	0,30	227,21	0,42	141	62,11
606140 CARBURANT			4 356,63	3,56	6 284,71	11,74	-1 928	-30,67
606300 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT			597,34	0,49	1 119,26	2,09	-522	-46,64
606320 VETEMENTS DE TRAVAIL			126,90	0,10			126	N/S
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES			9 750,00	7,98	9 045,00	16,90	705	7,79
613500 LOCATIONS MOBILIERES			166,06	0,14	148,40	0,28	18	12,16
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE			5 153,53	4,22	2 043,20	3,82	3 110	152,23
615520 ENTRETIEN DU MAT. DE TRANSPORT			838,98	0,69	1 049,38	1,96	-211	-20,10
616100 MULTIRISQUE			1 612,00	1,32	1 739,00	3,25	-127	-7,29
616300 ASSURANCE-TRANSPORT			586,40	0,48	44,32	0,08	542	N/S
622600 HONORAIRES			1 395,33	1,14	1 559,00	2,91	-164	-10,51
622700 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX			42,74	0,03	46,67	0,09	-4	-8,69
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			4 828,24	3,95	2 446,41	4,57	2 382	97,38
626200 TELEPHONE MOBILE			159,90	0,13	161,69	0,30	-2	-1,23
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES			515,46	0,42	423,62	0,79	92	21,75
628200 COTISATIONS					19,60	0,04	-19	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés			795,70	0,65	1 429,93	2,67	-634	-44,36
633300 PARTICIPATION DES EMPLOYEURS A LA F			145,70	0,12	247,17	0,46	-102	-41,29
635111 CFE			650,00	0,53	726,00	1,36	-76	-10,46
635411 CARTE GRISE					456,76	0,85	-456	-100,00
Salaires et traitements			20 772,75	17,00	17 152,59	32,05	3 620	21,11
641100 SALAIRES, APPOINTEMENTS			20 772,75	17,00	17 152,59	32,05	3 620	21,11
Charges sociales			7 615,60	6,23	6 178,95	11,54	1 437	23,26
645100 COTISATIONS A L'URSSAF			2 535,18	2,07	1 908,16	3,57	627	32,86
645200 COTISATIONS AUX MUTUELLES & PREVOYA			1 800,78	1,47	1 704,80	3,18	96	5,63
645300 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE			394,48	0,32	288,27	0,54	106	36,81
645800 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES S			2 543,83	2,08	2 241,25	4,19	302	13,48
647500 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE			341,33	0,28	36,47	0,07	305	847,22

3 METAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 11

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/04/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/04/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4 615,05	3,78	2 489,43	4,65	2 126	85,42
681120 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 615,05	3,78	2 489,43	4,65	2 126	85,42
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	305,82	0,25	277,32	0,52	28	10,11
651000 REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVET	299,00	0,24	276,82	0,52	23	8,33
658000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	6,82	0,00	0,50	0,00	6	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	91 216,86	74,65	76 009,49	142,03	15 207	20,01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	36 479,22	29,85	-13 059,36	-24,39	49 538	379,34
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)						
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	36 479,22	29,85	-13 059,36	-24,39	49 538	379,34
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-5 000,00	-4,08	5 000,00	9,34	-10 000	-199,99
771800 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR O	-5 000,00	-4,08	5 000,00	9,34	-10 000	-199,99
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	-5 000,00	-4,08	5 000,00	9,34	-10 000	-199,99
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	180,00	0,15	135,00	0,25	45	33,33
671200 PENALITES ET AMENDES	180,00	0,15	135,00	0,25	45	33,33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	180,00	0,15	135,00	0,25	45	33,33
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-5 180,00	-4,23	4 865,00	9,09	-10 045	-206,46
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	3 513,00	2,87			3 513	N/S
695000 IMPOT SUR LES SOCIETES	3 513,00	2,87			3 513	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	122 696,08	100,41	67 950,13	126,97	54 746	80,57
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	94 909,86	77,67	76 144,49	142,29	18 765	24,64
RÉSULTAT NET	27 786,22	22,74	-8 194,36	-15,30	35 980	439,10
Bénéfice			Perte			
Dont Crédit-bail mobilier						

3 METAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 12

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation	
	30/04/2023		30/04/2022		absolue	
	(12 mois)		(12 mois)		(12 / 12)	
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/04/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/04/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 96 402,74 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 27 786,22 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Actif immobilisé :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 28 231 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	21 239	6 992		28 231
Immobilisations financières				
TOTAL	21 239	6 992		28 231

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 8 488 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 873	4 615		8 488
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 873	4 615		8 488

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Outillage industriel	7 814	0	7 814	Non amortiss.
Materiel de transport	20 417	7 492	12 925	de 3 à 5 ans
TOTAL	28 231	7 492	20 739	

3.2 - Etat des créances = 11 821 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	11 821	11 821	
TOTAL	11 821	11 821	

3.3 - Charges constatées d'avance = 2 086 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	50	20,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	50	20,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 62 510 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	25 347	25 347		
Fournisseurs	18 878	18 878		
Dettes fiscales & sociales	15 965	15 965		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 320	2 320		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	62 510	62 510		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 2 202 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 976
Dettes fiscales & sociales	226
Autres dettes	
TOTAL	2 202

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 513 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	36 479	3 513	32 966
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	-5 180		-5 180
Participation des salariés			
TOTAL	31 299	3 513	27 786

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 2 086 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	2 086
TOTAL	2 086

8.2 - Charges à payer = 2 202 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 976
Fournisseurs, fact.non parv.(408100)	1 976
Dettes fiscales et sociales :	226
Charges a payer(448600)	226
TOTAL	2 202

3 METAL

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

page 6

Période du 01/05/2022 au 30/04/2023

Présenté en EUROS

Edité le 08/12/2023

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/04/2023 12 mois	30/04/2022 12 mois	30/04/2021 12 mois	30/04/2020 12 mois	30/04/2019 14 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
b) Nombre d'actions émises	50	50	50	50	50
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	122 195	53 515	55 262	57 573	30 564
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	35 914	-5 705	8 058	11 117	3 061
c) Impôt sur les bénéfices	3 513		272	1 122	158
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	32 401	-5 705	7 786	9 995	2 903
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	27 786	-8 194	4 544	7 859	897
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	648	-114	156	200	58
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	556	-164	91	157	18
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	2	3	2	1	
b) Montant de la masse salariale	20 773	17 153	1 500		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	7 616	6 179	2 276	57	

Observations complémentaires



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD
2023

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Toujours à date du service

Exercice ouvert le	01052022	Exercice clos le	30042023	Régime simplifié d'imposition	☒	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre						
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
3 METAL 145 Avenue d'Echenilly 10120 ANDRÉ LES VERGERS	
SIRET 8 3 9 0 1 2 1 3 5 0 0 0 1 9	Mél: anna.02400@gmail.com
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Travaux de charpente	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	23 420	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values		
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %
Autres PV imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)
--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE EXPERT COMPTABLE
---	--	--	-----------------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
BADREAU ET ASSOCIÉS S.A.S. 1 Avenue de l'Europe 02400 CHATEAU THIERRY Tél: 03.23.83.18.38	
OGA/OMGA	Identité du déclarant:
Viséur conventionné	Date: 01122023 Lieu: ANDRÉ LES VERGERS
(Cocher la case correspondante)	Qualité et nom du signataire: Président Khalil EL RHARBI
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné:	Signature:
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire:

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2023

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d		
		e		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		f		
		g		
		h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾		Total (a à h)		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8
Khalil EL RHARBI	50						
145 Avenue d'Echenilly 10120 Saint André Les Vergers							

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES			
		à 0 %	à 15 %	à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾	20 773	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise <u>3 METAL</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>145 Avenue d'Echenilly 10120 ANDRE LES VERGERS</u>																									
SIRET		<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>8</td><td>3</td><td>9</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td><td>1</td><td>3</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td> </tr> </table>										8	3	9	0	1	2	1	3	5	0	0	0	1	9
8	3	9	0	1	2	1	3	5	0	0	0	1	9												
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> , <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> , <u>2</u>																			

						Exercice N clos le			
						13/01/2023			
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012				
		Autres *	014		016				
	Immobilisations corporelles *		028	28 231	030	8 488	19 743		
	Immobilisations financières * (1)		040		042				
	Total I (5)		044	28 231	048	8 488	19 743		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	5 350	070		5 350		
		Autres * (3)	072	4 385	074		4 385		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	64 839	086		64 839		
	Charges constatées d'avance *		092	2 086	094		2 086		
	Total II		096	76 660	098		76 660		
Total général (I+II)		110	104 891	112	8 488	96 403			

PASSIF				Exercice N 1		NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000	
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126		100	
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)			131		5 006	
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		27 786	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142		33 892	
Provisions pour risques et charges			Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		18 878	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	25 347	43 632	
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176		62 510		
Total général (I + II + III)			180		96 403		

RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 3 METAL

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31.03.2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	{	Biens	{	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	122 195	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	5 500
	Autres produits						230	1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	127 696
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	20 442
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	36 670
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	650	244	796
	Rémunérations du personnel *						250	20 773
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	7 616
	Dotations aux amortissements *						254	4 615
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges		{		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262
		{		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	91 217

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	36 479
Produits financiers (III)	280				Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)							290	(5 000)
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300	180
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	3 513

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII) 310 27 786

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 27 786 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles	318					
	Provisions non déductibles *	322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	3 513				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	180	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999					

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (41. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUID (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993			
	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	653		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	31 479	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
	Déficits antérieurs reportables *	8 059				dont imputés sur le résultat :			360	8 059
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	23 420	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

3 METAL

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : 3 METAL										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400		402		404		406											
		Autres		+10		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		+20		422		424		426											
		Constructions		+30		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440	8 22	442	6 992	444		446	7 814										
		Installations générales, agencements divers		+50		452		454		456											
		Matériel de transport		+60	20 417	462		464		466	20 417										
		Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476											
Immobilisations financières		480		482		484		486													
TOTAL		490	21 239	492	6 992	494		496	28 231												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																					
Fonds commercial				495		497		498		499											
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506											
Immobilisations corporelles				510		512		514		516											
				Constructions		520		522		524		526									
				Installations techniques matériel et outillage industriels		530	465	532	532	534		536	996								
				Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546									
				Matériel de transport		550	3 408	552	4 083	554		556	7 492								
				Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566									
TOTAL				570	3 873	572	4 615	574		576	8 488										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5															
		6	7	8	9	10															
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
					Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧														
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589														
	Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579	Régularisations	590	583	595														
TOTAL					596	585	599														

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>3 METAL</u>						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605	607
	Autres provisions réglementées *	610		612		614	616
Provisions pour risques et charges		620		622		624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634	636
	Sur stocks et en cours	640		642		644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664	666
TOTAL		680		682		684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres immobilisations incorporelles	700		705				
Terrains	710		715				
Constructions	720		725				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735				
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745				
Matériel de transport	750		755				
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765				
TOTAL	770		775				
					1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
					2		
					3		
					4		
					5		
					6		
					7		
					TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		
					780		
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	8 059			
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis				
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter				
Déficits imputés			983	8 059			
Déficits reportables			984				
Déficits de l'exercice			960				
Total des déficits restant à reporter			970				
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin						325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	19 639
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	9 020
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise: 3. METAL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/05/2022.. et clos le:30/04/2023		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2,00
Dont apprentis		657	1,00
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	/	/
Date de cessation		/	/

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

30042023

SIREN

8 3 9 0 1 2 1 3 5

Dénomination de l'entreprise

3 METAL

Adresse (voie)

145 Avenue d'Echenilly

Code postal

10120

Ville

ANDRE LES VERGERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique EL RHARBI Prénom(s) Khalil
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance: Date 29/04/1971 N° Département 99 Commune Kenitra Pays
Adresse : N° 145 Voie Avenue d'Echenilly
Code Postal 10120 Commune Saint André Les Vergers Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

30042023

SIREN

8 3 9 0 1 2 1 3 5

Dénomination de l'entreprise

3 METAL

Adresse (voie)

145 Avenue d'Echenilly

Code postal

10120

Ville

ANDRE LES VERGERS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

(2023)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

3 METAL

[illegible]

(2023)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

3 METAL

[illegible]

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2023)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

3 METAL
145 Avenue d'Echenilly 10120 ANDRE LES VERGERS
83901213500019
4391A

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	31 479
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

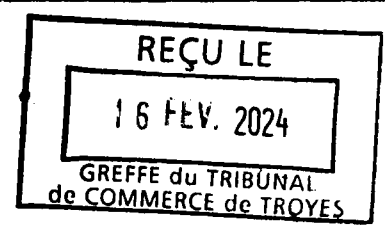
II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	23 420
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	23 420

l **III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

8 059

m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**



3 METAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €
Siège social : 145 Avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
839 012 135 RCS TROYES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 OCTOBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de 27 786.22 € de l'exercice clos le 30 avril 2023, de la manière suivante :

-Un résultat de +27 786.22 €

-Une somme de +27 786.22 €

Affecté en totalité au compte « **Autres Réserves** ».

Rappel des dividendes antérieurement distribués.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des quatre exercices précédents.

SASU 3 METAL
145 AVENUE D'ECHENILLY
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
839 012 135 RCS TROYES